

Compte Rendu du Conseil d'Administration

Association des Familles de Ceyrat

25/06/2022

Pierre WALECKX accueille les participants, salle 6 de l'ECC et ouvre la séance.

PRESENTS(ordre alphabétique) :

Christiane BAROUKH, Françoise BAS, Hamid BOUDRA, Paulette DARJ, Thierry DUCROS, Nathalie FERARD, Eveline LACQUIT, André MALET, Martine MANCEAU, Marie-Thérèse NICOLAS, Brigitte ROUSSEAU, Isabelle WALECKX, Pierre WALECKX.

EXCUSES avec procuration :

Philippe BOURGEON, Claude GILLES, Martine GILLES, Jacques JOUSSET, Alain ROUSSEAU, Claude VAISSIER

EXCUSES sans procuration :

Françoise GRANDJEAN

Pierre WALECKX demande à l'Assemblée de se recueillir un instant, à la mémoire de Michel GRANDJEAN, notre ancien Président qui nous a quitté le mois dernier.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

1/ Point sur la subvention plan de relance des Jardins Partagés :

Pour mémoire pour être remboursées, les factures devront toutes avoir été acquittées par l'Association avant le 1^o Juillet.

Pierre WALECKX rappelle que le CA a donné son accord à une dépense possible de 2000€ (accord donné par correspondance pour cause de covid en Avril 2021).

L'ensemble est à peu près complet ; nous n'avons par contre aucune nouvelle de la Convention à signer avec la Mairie afin qu'une partie des factures dues à Anis Etoilé puissent être réglée par l'Association des Familles et donc ensuite remboursées dans le cadre de la subvention Plan de Relance.

Hamid Boudra s'étonne du retard dans la signature de la Convention car pour lui tout était réglé. Pierre WALECKX indique qu'il n'a reçu aucune demande de signature de la part de la Mairie.

(Nota Bene : dans le courant de la matinée, Hamid Boudra pourra obtenir de ses contacts à la Mairie que la Convention sera signée dans la semaine ce qui sera effectivement le cas.

D'autre part, le principe d'un avenant à la date limite sera accordé le lundi 27/6 par le Directeur de la DDT ; la nouvelle dead line n'est pas connue.)

2/ Point sur la convention en cours de préparation avec la mairie concernant l'école de Boisséjour

Information sur la demande de subvention de 650€ pour l'acquisition de matériel de jardinage pour les enfants : Pierre WALECKX et Thierry DUCROS ont appris, mais uniquement parce qu'ils demandaient des nouvelles à Madame MARTIN, adjointe aux Finances, que la subvention a été refusée par le Bureau Municipal (composé des adjoints de la Municipalité) et donc non présentée au conseil.

Le Conseil d'Administration s'étonne que ce refus n'est pas été officiellement notifié à l'Association ainsi que les raisons qui l'ont motivé.

Le Conseil d'Administration charge donc le Bureau de demander par courrier AR à Madame la Maire, la notification écrite de ce refus et sa justification : en effet, d'une part l'Association des Familles agit dans l'intérêt des enfants scolarisés dans une école de Ceyrat et leur a fait bénéficier d'une partie de la subvention reçue dans le cadre du plan de relance, d'autre part Madame la Maire et Monsieur Pichon, adjoint, avait fortement encouragé les responsables de l'Association à solliciter des subventions municipales pour les Jardins Partagés.

3/ Discussion et décision concernant l'autonomisation des Jardins Partagés à l'horizon de la rentrée 2023, comme abordé lors du dernier conseil du 22/4/2022 (cf compte-rendu).

Pierre WALECKX fait un petit rappel historique :

- lors de la création des Jardins Partagés les responsables de l'époque notamment Monsieur Charlionet était à la recherche d'une entité officielle pouvant apporter une existence légale aux Jardins Partagés, ceci afin de pouvoir contracter avec la Mairie un contrat de location du Jardin et faire bénéficier aux adhérents de sa responsabilité civile. Contact a été pris avec l'Association des Familles en la personne de son président d'alors Michel Grandjean et les Jardins Partagés ont été intégrés comme activité à part entière de l'Association.
- Dans les années qui ont suivis, il faut bien constater que les relations avec les membres des Jardins ont été un peu compliquées : à part Hamid BOUDRA, très peu ou pas d'implication des adhérents des Jardins Partagés dans l'AFC: pas de participation aux événements associatifs, difficultés importantes pour Thierry Ducros à recouvrer les cotisations et le loyer du Jardin.
- Le Bureau estime également avoir été informé avec parcimonie de l'évolution des événements pour l'utilisation des fonds de la subvention Plan de Relance alors qu'il avait fortement encouragé l'implication de l'Association dans cette voie. Le Bureau n'a pas par exemple eu connaissance du contenu du diaporama diffusé par Hamid au CA d'Avril 2022 et n'en a pris connaissance que le jour même. Le Président rappelle à cette occasion que le Bureau est la représentation permanente du Conseil d'Administration.
- En conséquence le Bureau souhaite une autonomisation des Jardins partagés soit sous forme d'une structure autonome, soit comme partie intégrante d'une structure plus large par exemple au niveau de l'Agglomération avec d'autres Jardins. Cette option avait été proposée lors du précédent conseil du mois dernier mais le Président n'avait pas souhaité que le Conseil se prononce car le sujet n'était pas à l'ordre du jour.

Le Président donne ensuite la parole aux membres du Conseil :

Hamid Boudra prend la parole et reproche au Président son absence d'implication dans le projet « Plan de Relance » des Jardins Partagés : par exemple, il ne l'a pas félicité lors de l'acceptation du projet par l'Administration contrairement au Trésorier.

E. Lacquit déclare que le Bureau ne participe pas ou très peu aux activités organisées par les Jardins Partagés.

Pierre WALECKX répond que s'il n'est (et ne peut) pas être partout, il était malgré tout présent par exemple lors du dernier Troc des Graines et lors de l'inauguration des composteurs. Quant à son implication dans le projet Plan de Relance, il rappelle qu'avec Thierry DUCROS, il a fortement encouragé le Conseil d'Administration à se prononcer pour l'engagement financier indispensable.

André Malet nous dit qu'il est normal d'aider au démarrage d'une bonne initiative ce qu'a fait l'AFC, mais il faut ensuite que chacun prenne ses responsabilités et que l'initiateur doit créer sa propre structure opérationnelle.

Enfin il ne faut pas être naïf : tout doit être écrit pour confirmer les promesses que l'on vous fait.

Nathalie Férard intervient pour rappeler les bonnes pratiques de fonctionnement d'une association : transparence, collégialité, partage des projets en amont.

Hamid BOUDRA nous informe alors que les Jardins Partagés sont en train de s'organiser en Association loi 1901 indépendante avec rédaction des statuts et dépôt en Préfecture en cours.

Pierre WALECKX s'étonne de ne pas avoir été informé au préalable de cette initiative : cela ne fait que confirmer ses déclarations antérieures sur l'absence de transparence dans les relations des Jardins Partagés avec le Bureau.

En conclusion, Pierre WALECKX demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur le départ des Jardins Partagés de l'Association des Familles à échéance de la rentrée scolaire 2023 ; en effet l'échéance du contrat de location du terrain tombe chaque mois de Novembre, avec préavis de résiliation de deux mois.

Nous proposons de ne procéder à cette résiliation qu'à la rentrée 2023 ce qui laisse le temps aux JP de se constituer en structure autonome et être ainsi en mesure de signer avec la mairie un nouveau contrat.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4/ Bilan des activités de cette année par les différents responsables

Bourse aux Vêtements : Isabelle WALECKX indique que la Bourse s'est parfaitement déroulée cette année avec un retour aux chiffres d'avant COVID. Le nouveau système informatique fait gagner énormément de temps.

Les bénéficiaires ont été entièrement reversés à l'Unicef (1400 € environ).

Une petite ombre au tableau : la fermeture de l'ECC l'année prochaine : pour l'instant nous n'avons pas de salles de remplacement (recherche en cours : Arténium, St Genès)

Conférences : Pierre WALECKX salue le retour des Conférences à l'AFC animées par Jacques Jousset ; quatre conférences cette année qui ont été un succès. Là aussi : futur immédiat incertain.

Pierre WALECKX indique que cette année il n'y a pas eu de cours pour Petis Yogis (Concurrence du Foyer des Jeunes) ni d'Anglais Extra-scolaire.

Marie-Thérèse Nicolas nous parle des débuts difficiles de l'Aide aux devoirs malgré une demande importante des parents. Il semble exister une réticence très nette des enseignants et notamment de la directrice actuelle de l'école primaire de Ceyrat. Pierre WALECKX rappelle que c'est la mairie par l'intermédiaire de Mr Bourdier et Mme Camp qui est à l'initiative du projet. On espère mieux l'année prochaine avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et un ou deux enseignants plus motivés !

Brigitte ROUSSEAU nous indique que les enseignants de langue estiment que leur cours est complet.

Christiane Baroukh nous indique que tout va bien dans le monde de la randonnée.

Pas de problèmes dans les autres groupes à la connaissance du Président.

5/ Préparation de la rentrée 2022-2023

- Le Bureau a élaboré pour cette fin d'année scolaire une nouvelle campagne flyers + affiches + réseaux sociaux ciblant les activités enfant : Théâtre, Yoga, Anglais Extra-scolaire
- Pour la Pub de rentrée : on s'oriente peut-être vers un petit livret de 8 pages en A5. Pierre WALECKX demande de l'aide au Conseil pour sa rédaction : M.T. Nicolas, B. Rousseau et N. Férard se portent volontaire.
- Le problème est à la distribution : le filon distribution en même temps que le bulletin municipal ne sera plus possible : la Mairie a fait appel à un prestataire extérieur. La distribution « intra-muros » est difficile à moins de trouver de nombreux volontaires : il y a 3500 BAL à Ceyrat. Nous sommes actuellement à la recherche d'un prestataire.

6/ Les Travaux de l'ECC et les conséquences pour notre fonctionnement

- L'ECC sera fermé du 29/8/22 jusqu'à fin juin 2023
- Les activités régulières seront maintenues dans différents locaux de la commune : le détail sera communiqué la dernière semaine de Juin.
- Aucune indication pour l'instant pour les réunions (AG, CA etc)...
- La Mairie ne propose RIEN pour le maintien des activités ponctuelles :
 - o Conférences peut-être possible à l'Arténium mais location payante
 - o Bourse aux vêtements : difficulté à trouver un local assez grand : très compromise
- Nous sommes censés déménager le grenier (portants, cintres) avant le 12 juillet. La Mairie, là encore ne propose rien. P. WALECKX a envoyé à Madame le Maire un courrier demandant le prêt d'un espace de stockage et l'aide des services techniques de la Mairie pour le déménagement (main d'œuvre et transport)

7/ Définition des grandes orientations financières pour les années à venir

Le Bureau serait partisan de présenter une nouvelle orientation budgétaire pour les prochaines années à la prochaine Assemblée Générale.

Il semblerait en effet judicieux d'alléger un peu notre réserve financière et de la ramener à échéance de 2-3 ans à environ 5000 €

Le Bureau propose quelques pistes :

- Augmentation des dons
- Subvention aux activités payantes : Thierry Ducros a calculé que baisser le coût horaire pour les adhérents de ces activités de 1€ coûterait par an environ 1850 €
- Organisation de sorties à la journée réservées aux adhérents

Le CA est invité à réfléchir à ces questions.

Un CA extraordinaire pour discuter uniquement de cette question aura lieu avant l'Assemblée Générale théoriquement prévue le 29/9.

En fonction des salles disponibles les dates du 22-23/9 à 17h ou au pire 24/9 matin sont retenues.

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre WALECKX lève la séance.

